



LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil municipal, KERNOUES

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du bureau en exercice : 15

- ▶ **Présents : 14**
- ▶ **Votants : 14**
- ▶ **Quorum atteint**

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves	X		
GUISSÉNY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian		X	
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	X		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe	X		
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	X		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	X		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélié	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal	X		
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEËN	BEAUGENDRE	Louis	X		
TREGARANTEC	TOUDIC	Yann	X		

Secrétaire de séance : Aurélié MARTIN

Liste des délibérations examinées en séance du 30/09/2024

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	Numéro d'acte	VOTE
Ressources humaines		
Création d'un emploi non permanent au service du SPED pour accroissement temporaire de l'activité	36	Approuvé à l'unanimité
Technique		
Demande de servitude de ENEDIS, rue Jean Mermoz, ZAE de Mescoden	37	Approuvé à l'unanimité
Mobilité		
Modification du règlement du service de location des VAE	38	Approuvé à l'unanimité

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (<https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations>) et sont communicables sur support papier sur demande.
Art. L.2121-25 : Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 02/10/2024 et publiée sur le site internet de la CLCL le 02/10/2024.